

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné que le 12 novembre 2024, à 19 h, a été adopté par le Conseil des maires le calendrier établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2025, le tout conformément à l'article 148 du Code municipal.

QUE les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieux et heures ci-dessous pour l'année 2025 :

Date	Lieu	Heure
21 janvier 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 février 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 mars 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
8 avril 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
13 mai 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
10 juin 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
8 juillet 2025	Session itinérante à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 689, rue Principale, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0	16 h 30
9 septembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
14 octobre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 novembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
26 novembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 2 décembre 2024.

Nancy Labrecque, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné.e, Sonia Gagné, secrétaire-trésorier.ère de la Municipalité de Sto-Apollinire-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 10 et 13 heures de l'avant-midi, le 9^e jour de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de décembre 2024.

Sonia Gagné
Signature